Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-115,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ TRA-EQ-115 (v. A14.1) : Achat ou location d'un véhicule de catégorie N3 neuf optimisé d'un poids total roulant autorisé (PTRA) supérieur ou égal à 40 tonnes

*Date d'engagement d'opération (ex : date d'acceptation du devis ou de la commande) : ……
Date d'achèvement d'opération (ex : date de la facture ou autre preuve de réalisation) : ……
Référence de la preuve de réalisation (facture ou contrat de location) : ……

La durée de location est égale ou supérieure à 24 mois : ▫ OUI ▫ NON

Numéro d'identification figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule :… …… …… …… …… …… ……
NB : Si plusieurs véhicules sont sur le devis ou le bon de commande, le numéro d'identification est renseigné sur l'état récapitulatif.

*Nombre de véhicules neufs optimisés concernés par l'opération : ……

Le véhicule optimisé a un PTRA supérieur ou égal à 40 tonnes.

Le véhicule neuf optimisé respecte les normes environnementales en vigueur et comporte les trois technologies suivantes :
- boîte de vitesse robotisée ;
- équipements pour l'aérodynamisme : déflecteur de toit et carénage latéral de l'interface entre la cabine et la remorque ; le carénage latéral de l'interface est exigé uniquement pour les tracteurs routiers ;
- pneus à basse résistance au roulement : ils doivent appartenir à une classe d'efficacité en carburant au moins égale à C et à une classe d'adhérence sur sol mouillé au moins égale à C (classification au sens du règlement européen n° 1222/2009 du 25 novembre 2009 sur l'étiquetage des pneumatiques en relation avec l'efficacité en carburant et d'autres paramètres essentiels).